Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 037-213700156-20260511-2026_041-DE

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

Arrondissement de Tours

COMMUNE D'AZAY-SUR-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/041

L'an deux mille vingt-six,
le 04 mai à vingt heures trente minutes,
le Conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 29 avril 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure THEPENIER, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 23
Nombre de Membres présents : 23
Nombre de Membres absents : 00

Présents :

Mmes Aline VIOLANTE, Christine SACRISTAIN, Marie-Laure THEPENIER, Mireille de la CROMPE, Catherine LACOUX, Katia BOIS, Jeanne-Laure BODIN, Magali DE OLIVEIRA DIAS, Catherine DEVISSCHER, Muriel HERSANT-FEREY, Elisabeth LEBLOIS, Eléonore LEBRETON,
Ms Janick ALARY, Paul-Emile BELLALOUM, Marc MIOT, Éric POUGETOUX, Benoît DAVID, Roland GUERTIN, Dany HEURTEBISE, Patrice NIVAULT, Florian POLLARIS, Patrice PYRAUT et Ivica TASIC.

formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de suffrages
Votes : 23
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 23

Absent(es) excusé(es) avec remise de pouvoir :

Aucun

Absent(es) excusé(es) sans remise de pouvoir :

Aucun

Mme Mireille de la CROMPE est nommée secrétaire de séance.

Retrait de la délibération n°2026/029 du 30 mars 2026 portant désignation du correspondant Défense

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération n°2026/029 du 30 mars 2026 le Conseil municipal a procédé à la désignation du correspondant Défense de la commune. Toutefois, cette compétence relevant de Madame la Maire, il est demandé par la présente de procéder au retrait de ladite délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 037-213700156-20260511-2026_041-DE

RETIRE la délibération n°2026/029 du Conseil municipal du 30 mars 2026 portant désignation du correspondant Défense.

Ampliation de cette délibération sera adressée à :

- *M. le Préfet d'Indre-et-Loire*

ACTE EXECUTOIRE	
Transmis au représentant de l'Etat le	12 / 05 / 2026
Reçu par le représentant de l'Etat le	12 / 05 / 2026
Publié le	12 / 05 / 2026

Pour extrait certifié conforme,
Azay-sur-Cher, le 11 / 05 / 2026

MAIRIE D'AZAY-SUR-CHER (Indre-et-Loire)

La Maire

Marie-Laure THÉPENIER

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr ».